



# Regards jeunes sur le cinéma 2022

Festival de Cannes  
Du 18 au 28 mai 2022

## Appel à candidature

Du 18 au 28 mai 2022, ARTES Jeunesse organise « Regards jeunes sur le cinéma » en partenariat avec le Festival de Cannes et la Quinzaine des Réalisateurs.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la découverte d'œuvres de qualité dans un grand festival, de les accompagner dans la réalisation de reportages vidéos sur des films et d'organiser des rencontres avec des professionnels du cinéma pour découvrir des métiers et un univers auquel ils sont peu habitués.

### Sont éligibles à ce programme qui encourage la mixité :

- Des jeunes de 16 à 26 ans encadrés par une structure (Collectivités locales, services jeunesse, Centres Sociaux, MJC, associations).
- Les groupes seront constitués de 5 à 7 jeunes et leurs encadrants (1 à 2 par groupe).

« **Regards jeunes sur le cinéma** » propose à chaque groupe un programme d'activités s'étalant au moins sur 3 jours qui comprend :

- La participation à un atelier de réalisation « Paroles et critiques » encadré par un technicien professionnel : projection, rencontre avec l'équipe du film ; tournage d'interviews et réalisation d'un court sujet sur le film.
- La participation aux rencontres professionnelles (selon calendrier) organisées par Regards Jeunes et ses partenaires.
- Une accréditation au Festival de Cannes (valable du 18 au 28 mai 2022) ;
- La possibilité d'accéder (dans la limite des places disponibles) aux projections des différentes sélections (Un Certain Regard ; la Quinzaine des Réalisateurs ; la Semaine de la Critique)
- Une invitation à la projection d'un film en Sélection Officielle et à la Montée des marches (à 22h)

Participation financière\* à l'opération Regards Jeunes sur le Cinéma : **180 € / personne**  
**Adressez-nous le bulletin d'inscription avant le 15 février 2022**

## Contacts

Sébastien Zanchetta : 07.66.67.06.93


Email : [contact-rjc@artesjeunesse.fr](mailto:contact-rjc@artesjeunesse.fr)

*\*La participation financière ne comprend pas :*

*Les frais de déplacement, l'hébergement, les défraiements sont à la charge des participants.*

*Il existe de nombreuses possibilités d'hébergements à proximité de Cannes qu'il convient de réserver au plus tôt (campings, foyer de jeunes travailleurs, locations saisonnières, résidences hôtelières...). Chaque groupe peut éventuellement prolonger son séjour de manière indépendante, en continuant à profiter des possibilités du badge « Festival de Cannes ».*

[www.regardsjeunessurlecinema.com](http://www.regardsjeunessurlecinema.com)

 **Regards Jeunes sur le Cinéma**

